

Communiqué de presse

L'Anact lance un nouveau cycle de rendez-vous pour les professionnels RH

Pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels des ressources humaines, l'Anact propose pour l'année 2014 une nouvelle modalité de professionnalisation : les rendez-vous des RH. Il s'agit de séminaires d'une journée, organisés à Paris et qui réuniront 80 professionnels des ressources humaines.

Ces rendez-vous visent à diffuser des éléments concrets aux professionnels des ressources humaines afin de leur permettre de construire ou d'enrichir leurs stratégies RH. Ces séminaires seront également des occasions d'échanges et de partage d'expériences.

Pour 2014, trois dates sont programmées :

Le 19 juin 2013, les partenaires sociaux ont signé l'accord national interprofessionnel (ANI) sur la qualité de vie au travail. En 2014, les rendez-vous RH sont consacrés à cette thématique.

- **27 mars 2014** - Améliorer la qualité de vie au travail dans l'entreprise par le dialogue social. Comment négocier et mettre en œuvre un accord d'amélioration de la qualité de vie au travail dans l'entreprise.
Ce séminaire s'adresse plus spécialement aux professionnels des ressources humaines ou juristes de droit social qui souhaitent s'engager dans des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT) pour leur entreprise.
Ce rendez-vous leur permettra de :
 - Faire le point sur [l'accord national interprofessionnel relatif à la qualité de vie au travail](#) (ANI)
 - Découvrir des outils et méthodes pour élaborer une stratégie QVT
 - Tirer profit de témoignages d'entreprises ayant entamé une démarche QVT
 - Enrichir leur stratégie RH avec les éléments diffusés lors de l'événement
 - Bénéficier de la présence de professionnels de l'Anact pour poser leurs questions
- **Première quinzaine de juillet 2014** - L'absentéisme, un indicateur de la qualité de vie au travail.
- **Fin octobre 2014** - La démographie du travail, un outil pour améliorer la qualité de vie au travail

Informations pratiques et inscriptions : [sur le site Internet de l'Anact](#)

Date et horaires : **jeudi 27 mars 2014**, de 9h00 à 17h00

Lieu : 11 rue de La Rochefoucauld, Paris 9^e ([Voir plan](#))

Prix : **480€ TTC**, non éligible à la formation

Plus d'informations : [Florence Chambard](#) - 04 72 56 13 12

Contact Presse : Catherine Guibbert – c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), fondée en 1973 est un établissement public à caractère administratif. Conçue pour faire progresser les conditions de travail, elle contribue à la prévention des risques en agissant sur leurs facteurs organisationnels. Elle participe également à la réussite des dispositifs d'accès et de maintien des personnes dans un emploi de qualité et promeut la qualité de vie au travail. Avec les 26 Associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract), le réseau Anact-Aract est présent dans toute la France. Il propose des méthodes et des outils éprouvés, élaborés à partir de retours d'expérience de projets pilote en entreprise, permettant aux salariés et aux directions d'entreprises d'améliorer les conditions de travail.